

Les adaptations de parcours

- Saut de classe (primaire ou secondaire)
- Organisation d'un emploi du temps individualisé permettant à l'élève l'inclusion dans différents niveaux selon les disciplines (organisation modulaire)
- Aménagement du rythme scolaire prenant en compte les temps de consultation ou d'entretiens (CMPP, orthophoniste, infirmière, tuteur.....)
- SAS de regroupements à certains moments de la semaine (si plusieurs EIP dans l'école ou l'établissement)

Ressources

➤ Nationales :

Rapport Delaubier IGEN : <http://www.education.gouv.fr/cid2022/la-scolarisation-des-eleves-intellectuellement-precoces.html>

Circulaire n° 2009-168 du 12-11-2009 : Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces

Associations : ANPEIP : <http://nouvsite.anpeip.org/>

AFEP : <http://www.afep.asso.fr/>

➤ Académiques :

Site académique : <http://www.ac-limoges.fr>

Equipe ressource EIP 2nd degré

Contacts

Référent Académique : Maryse LACOMBE

Conseillère auprès du recteur pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

05 55 11 43 64

Référents départementaux :

Corrèze : Catherine LAVERGNE 05 87 01 20 24

Creuse : Yamina YESSAD BLOT 05 87 86 61 35

Haute-Vienne : Bertrand LEVEQUE 05 55 11 42 80



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les EIP

Elèves intellectuellement précoces

Ce document a pour objet de permettre aux équipes éducatives et pédagogiques de mieux connaître les caractéristiques des élèves intellectuellement précoces ou à haut potentiel dont certains peuvent rencontrer de graves difficultés dans leurs apprentissages. Il donne également quelques pistes pédagogiques pour adapter son enseignement aux attentes et aux besoins des EIP.

Les signes de précocité

- Niveau de langage élaboré mais parfois en décalage
- décalage entre la pertinence à l'orale et la fragilité des prestations écrites.
- Pensée rapide, difficultés à s'astreindre à des tâches répétitives
- Négociation des règles établies
- Difficultés kinesthésiques avec une désorganisation dans l'usage des outils (écriture inesthétique et/ou difficile et/ou lente, motricité complexe...)
- Rapport à soi négatif, manque de confiance, éprit critique
- Dispersion apparente et/ou rapidité d'exécution, hyperactivité, instabilité, anxiété
- En termes de socialisation, recherche la compagnie des plus grands, grand besoin de justice, arrogance
- Comportement décalé, repli sur soi ou débordement, isolement, agressivité, insoumission, phobie scolaire, harcèlement
- Hypersensibilité et imagination débordante, humour décalé,
- Faculté logico-mathématique et capacité d'abstraction,
- esprit en alerte qui questionne, curiosité exacerbée,

Démarche à suivre

- Signalement au psychologue (1^{er} et 2nd degré) par enseignants, vie scolaire, famille
- Nécessité d'un regard croisé en associant famille, psychologue, enseignant, médecin scolaire
- Diagnostic posé par le psychologue EN et/ou par un psychologue agréé
- Bilan complémentaires si soupçons troubles apprentissages associés (dysgraphie très fréquente, dyspraxie, dyslexie...)
- Réunion d'une équipe éducative pour établir la procédure d'accueil et d'accompagnement et diffuser l'information
- Formalisation de la reconnaissance validée par l'élève, la famille, l'équipe pédagogique : par un PAP si troubles avérés et PPS si droit à compensation
- Mise en place d'un projet évolutif et réactualisé régulièrement
- Bilans intermédiaires et annuels pour définir et anticiper les adaptations

Les principales difficultés rencontrées par les EIP

De nombreux élèves intellectuellement précoces poursuivent une scolarité sans heurt, voire brillante. Ils ne sont pas toujours détectés. **Aucune mesure n'est nécessaire car ces élèves réussissent.**

Les élèves qui nous interrogent sont souvent vécus comme « dérangent » dans la classe. Ils peuvent présenter des **différences souvent encombrantes et invisibles**, parfois négligées ou non perçues, associées parfois à des troubles des apprentissages:

- Sociabilité :

Difficulté à créer et maintenir du lien social

Relation difficile avec les enseignants qu'il peut mettre en difficulté

Déni, dissimulation de ses capacités par volonté d'être traité « comme les autres »

Marginalisation dans le groupe classe

- Psychomotricité :

Lenteur, maladresse voire handicap éventuel

Ecriture laborieuse, illisible, minimaliste

Eventuels troubles « dys » avec incidences psychomotrices

- Attitudes

Anxiété

Paresse

Comportement perturbateur avec la volonté d'attirer l'attention sur soi

Désorganisation

- Performances scolaires

Autocensure pour « être comme les autres »

Difficultés fortes dans certains domaines (écriture, graphisme, EPS,...)

Difficulté à inventorier leurs besoins, à expliciter une démarche, à respecter la consigne, à donner du sens à sa présence à l'école

Des adaptations pédagogiques

Pour ceux qui présentent des difficultés particulières, la démarche à mettre en œuvre se décline **autour de trois points** :

- Prendre en considération la parole et l'attente des parents, reconnaître l'élève intellectuellement précoce
- Recueillir tous les éléments nécessaires à l'élaboration de réponses appropriées à chaque situation : les professionnels concernés par la scolarité de l'élève doivent produire les éléments nécessaires à l'étude de la situation de l'élève.
- Mettre en œuvre une réponse adaptée aux besoins spécifiques de l'élève : **les adaptations doivent répondre à des besoins identifiés dans le cadre d'un projet personnalisé qui doit être formalisé et communiqué.**

L'examen de la situation de ces élèves révèle majoritairement **quatre besoins** :

1. **un besoin de reconnaissance** : porter sur eux (comme sur tous les élèves " un peu plus différents que les autres ") un regard bienveillant et compréhensif. Ceci renvoie, en amont, à un repérage précoce et une analyse juste de leur situation, si complexe soit-elle.
2. **un besoin de prévention, de remédiation et, parfois, de suivi.**
3. **un besoin de motivation** : qu'ils puissent trouver " en classe " des réponses aux questions qu'ils posent, des connaissances, mais aussi une aide et des stimulations.
4. **un besoin d'équilibre** : l'école doit aussi compenser leur tendance à surinvestir les domaines intellectuels. Pas à pas, ils doivent être accompagnés dans leur éducation sociale, physique, affective, morale. Ils ont à aller vers les autres, à apprendre à travailler avec eux, à découvrir l'importance de la vie corporelle, à constater la nécessité des savoir-faire pratiques et l'importance de l'intelligence du geste, à passer par le détour des méthodes et de l'organisation pour être plus efficaces, à se montrer capables de bien dessiner, de remettre aux autres des travaux propres et bien présentés.

Il convient notamment de:

- développer le raisonnement, proposer des activités stimulantes intellectuellement et des approfondissements
- travailler sur la démarche, la méthodologie,
- adapter les consignes et les outils (utilisation des TICE),
- responsabiliser l'élève et valoriser les domaines de réussite dans les domaines scolaires et périscolaires afin de renforcer chez lui l'envie d'être à l'école,
- valoriser l'oral,
- développer les intelligences multiples,
- rechercher une relation d'étude positive et la sécurisation de l'environnement de travail,
- lui consacrer du temps...même s'il semble plus rapide que les autres,
- se donner du temps de travail concerté avec les équipes pédagogiques pour le suivi et la progression de l'élève.